

Montréal, le 20 avril 2017

M. François Blais

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Tour de la Place-Victoria

800, rue du Square-Victoria, 28ième étage

Montréal (Québec) H4Z 1B7

Télécopieur : 514 873-0004

[ministre@mess.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mess.gouv.qc.ca)

Bonjour Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la semaine d'action des centres de femmes, les femmes des centres de Montréal et de Laval veulent vous partager leur indignation et leur colère face à la Loi 25 sur l'accès à l'aide sociale et son impact sur les femmes. En 1969, les Québécoises et les Québécois ont choisi de se doter d'un programme d'aide sociale parce qu'avoir un revenu est un droit. **Vivre dans la dignité est un droit et l'aide sociale existe pour éviter le dénuement total et la misère. Mais qu'en est-il aujourd'hui?**

**L'accès à l'aide sociale aujourd'hui**

La Loi 25 restreint l'accès à ce droit fondamental en obligeant les personnes premières demandeuses à participer au programme *Objectif emploi*. L'aide sociale devient alors un privilège pour celles et ceux qui accepteront vos conditions. Vivre avec un revenu de l'aide sociale est déjà un défi au quotidien. Avec la Loi 25, une personne seule pourrait voir son chèque de 623$/mois réduit à 399$/mois. **Pourquoi avez-vous choisi de punir les plus pauvres, majoritairement des femmes, plutôt que de les soutenir Monsieur le Ministre?**

**L'impact de la Loi 25 sur les femmes**

Les centres de femmes de Montréal et de Laval prennent la parole contre cette Loi parce qu'encore une fois, elle touchera davantage les femmes. Ce sont elles qui quittent leur emploi pour s'occuper d'un ou une proche ou des enfants. Ce sont elles qui vivent du harcèlement ou de la violence sur le marché du travail. Ce sont elles qui ont perdu leur emploi à cause de vos coupures en éducation, en santé ou encore, dans les services sociaux soit, des secteurs d'emplois occupés majoritairement par des femmes. Et que dire des femmes immigrantes qui ne peuvent plus aller soutenir leur famille à l'étranger sans se faire couper leur maigre chèque d'aide sociale?

**La violence économique doit cesser**

La Loi 25, comme l'austérité, est une violence économique envers les femmes. Ce sont aussi les femmes qui doivent payer davantage pour l'accès au service de garde pour leurs enfants et qui subissent les conséquences des coupures dans les services sociaux et de santé. Vos stratégies contribuent à les maintenir dans la pauvreté avec des revenus trop bas pour leur permettre d’en sortir, participant ainsi à la détérioration des conditions de vie des femmes.

**L’aide sociale n’est pas un choix, c’est un droit**

L’aide sociale doit demeurer un filet de sécurité accessible à toutes et tous en cas de difficulté. Ainsi, les femmes de Montréal et de Laval manifesteront leur colère tant que l’égalité et la dignité ne seront pas au cœur de vos réformes et tant que le gouvernement libéral ne cessera pas de véhiculer des préjugés contre les plus démunies de notre société. L’aide sociale n‘est pas un choix, c’est un droit. **Réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux est urgent.**

Centre de femmes de Verdun

*Table régionale des centres de femmes Montréal Laval*